

Janvier
Avril
2019
N° 46

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Édito

Notre participation au débat public...

Loiret Nature Environnement est l'une des quelques associations de la région Centre-Val de Loire agréée au titre de la protection de la Nature et de l'Environnement.

LNE est également habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives.

C'est pourquoi elle siège dans de multiples commissions départementales ainsi que dans de nombreux comités.

Cette présence régulière demande à être davantage connue de tous nos adhérents qui se demandent peut-être comment ils sont représentés.

Par qui ?

Nos représentants sont, pour l'essentiel, bénévoles.

Nous ne sommes pas tous des élus du Conseil d'Administration.

La plupart du temps LNE doit désigner deux personnes, un titulaire et un suppléant.

Quand et où ?

C'est variable selon les commissions, cela va d'une réunion par an à une réunion par mois.

Chaque commission siège en moyenne 2h30 et les lieux de réunions sont situés à la Préfecture du Loiret ou à la cité administrative Coligny. Parfois à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) à La Source.

Comment ?

Les convocations parviennent conjointement à la MNE et directement chez les membres désignés.

Les dossiers arrivent par voie dématérialisée suffisamment à l'avance afin de préparer les réunions.

Ensuite chaque représentant se fait aider ou non par des adhérents experts pour planifier les éventuelles interventions, les remarques ou les arguments en séance. Pour la plupart des commissions, les sujets ayant trait à l'environnement et qui posent problème sont évoqués en bureau qui décide de la position à défendre par notre représentant.

Est-ce que c'est compliqué ?

Certes, au début certains sujets semblent un peu ardues, mais « le métier » s'apprend au fur et à mesure !

Quant au temps passé, outre la présence en réunion tout dépend de la complexité des dossiers et des sujets abordés.

Qui peut devenir représentant de LNE aux commissions ?

Tous les adhérents... pourvu qu'on ait du temps en journée car l'État ne convoque les commissions que très rarement en dehors des horaires de bureau.

Il faut cependant être motivé par l'étude de dossiers parfois complexes... mais toujours intéressants !

Tous nos représentants disent qu'ils apprennent beaucoup et sont persuadés que la « politique de présence » a contrario de la « politique de la chaise vide » est payante puisque lorsque nous sommes autour de la table, il est impossible de faire l'impasse sur les questions touchant à la protection de l'environnement.

Comment savoir ce qui se passe dans ces commissions ?

Les comptes-rendus de séances ne sont accessibles qu'aux membres de chaque commission mais tous les documents de préparation et les arrêtés pris par le préfet sont consultables sur le site Préfecture du Loiret : www.loiret.gouv.fr

Rejoignez-nous !

Si cela vous intéresse, reportez-vous au rapport d'activité de LNE édité lors de l'assemblée générale et découvrez la liste complète des commissions (page 34 pour celui de 2017) <http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Et si cela vous intéresse encore plus, n'hésitez pas à nous contacter et à proposer votre aide que ce soit comme suppléant ou comme titulaire ou bien encore comme expert.

Malgré notre présence lors de 42 commissions ou comités, il reste encore beaucoup d'endroits où il serait très utile que notre voix porte pour que nous puissions défendre la cause de la protection et de la connaissance de l'environnement et de la nature qui nous réunit tous.

Nous remercions tous nos volontaires déjà impliqués et nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Didier Papet, Vice-Président

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau**.

Le 12 et 13 janvier dernier, les salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, avec l'aide de bénévoles, ont parcouru les 2 rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

Cette année, la Loire très basse a favorisé la présence d'oiseaux sur les îles et sur l'eau, au contraire de 2018 où les oiseaux avaient déserté le fleuve. Le Canard colvert est, comme souvent, l'espèce la plus abondante avec 735 individus recensés.

Dans l'ordre décroissant, le Vanneau huppé (73), le Cygne tuberculé (72), la Gallinule poule-d'eau (56), le Grèbe castagneux (37) et le Héron cendré (30) ont été les espèces les plus nombreuses sur la Loire. A noter également 26 Canards chipeaux et 18 Sarcelles d'hiver.

Sur le Loiret, les résultats sont encore plus spectaculaires, spécialement à l'amont dans la partie privée aux eaux stagnantes. Comme l'an dernier, l'espèce la plus

abondante est la Foulque macroule avec 971 individus puis le Canard colvert (805 individus). Viennent ensuite le Cygne tuberculé (238), le Grèbe castagneux (226) et la Gallinule poule-d'eau (152). Le Canard chipeau est assez bien représenté avec 64 individus.

Enfin, les Grands Cormorans sont comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. 321 individus ont été recensés sur trois sites : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, ce qui constitue l'effectif le plus élevé dans la réserve naturelle depuis 2002 ●



© LNE

Comptage

Du pâturage dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin et ses abords

Les milieux naturels des bords de Loire abritent une biodiversité spécifique de grand intérêt : plantes, insectes... adaptés à une vie hostile en milieu très sec. Souvent liés à l'activité des carrières et à l'extraction des sables de Loire, ces milieux ont ensuite été comblés et se sont rapidement embroussaillés, comme c'est le cas au lieu-dit « port-Mallet » à Mareau-aux-Prés, situé dans le périmètre de protection de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.



Gagée des prés

Le plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin prévoit d'entretenir et de restaurer les pelouses et prairies pour tenter d'**accroître les surfaces de milieux ouverts**. A Mareau-aux-Prés, quelques parcelles abritent des espèces de flore rares ou caractéristiques de ces habitats très minéraux : la **Gagée des prés** (protégée au niveau national), le **Buplèvre de Gérard**, ou le discret **Corynéphore blanchâtre**, petite graminée aux reflets bleutés qui résiste au manque d'eau sur ces maigres pelouses sableuses. Malgré tout, sans entretien, ces milieux se ferment, se banalisent, au risque de faire disparaître ces espèces intéressantes à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Afin d'entretenir ces parcelles, Loiret Nature Environnement a passé une **convention de gestion avec deux propriétaires** et a fait appel à une association d'**éco-pâturage**, la Moutonte, pour faire pâturer chèvres et moutons pendant la période hivernale. Ces races rustiques consomment en effet des ronces, l'écorce de petits arbres ou les rejets de divers arbustes. Le piétinement participe également à la régression de végétaux au couvert important et au ralentissement de l'embroussaillage.

Du pâturage dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin et ses abords (suite)

Les animaux permettent ainsi de **maintenir des habitats naturels menacés** par l'évolution des milieux et le pâturage constitue une **technique douce et respectueuse** des espèces sauvages, faune et flore.

Dès le printemps, un suivi botanique sera mis en place pour tenter de voir les effets bénéfiques de cette action sur les plantes patrimoniales de la réserve naturelle ●



© LNE

Pâturage à Mareau-aux-Prés

Un stage pour mettre à jour le plan d'interprétation de la réserve

Bien qu'originaire de l'Orléanais, je n'avais que rarement sillonné les sentiers de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Alors réaliser le plan d'interprétation d'une réserve naturelle, quand on connaît peu cette dernière, n'est pas chose facile ! C'est pourtant la mission qui m'a été confiée durant mon stage de 5 semaines dans le cadre de mon BTS en Gestion et Protection de la Nature.

Avec l'aide d'Agnès, l'animatrice, de Damien, le conservateur et d'Emmanuel, le garde, j'ai pu appréhender un peu mieux la réalisation du plan d'interprétation et mieux connaître les principaux lieux et atouts de la réserve.

Mais qu'est-ce qu'un plan d'interprétation ?

Le plan d'interprétation est un **document de planification** qui identifie les attentes des visiteurs,

détermine les messages à leur transmettre, les moments et les moyens adaptés à cette transmission et enfin, les ressources et le plan d'action qui permettront la réalisation de l'ensemble.

Il permet de **faire un état des lieux** de ce qui fait l'originalité d'un site : patrimoine historique, paysage, arbres remarquables, habitats naturels..., mais aussi de mieux appréhender les flux de visiteurs, les activités pratiquées, les infrastructures d'accueil nécessaires (parkings, sentiers pédagogiques...).

Dans un second temps, le plan d'interprétation doit permettre de faire émerger des objectifs et de répertorier les différentes actions qui pourraient être développées, les nouveaux supports d'accueil ou de pédagogie à réaliser, permettant d'**enrichir la découverte de la réserve naturelle** pour les différents publics qui la parcourent.

Après cinq semaines, mon travail sur ce projet touche à sa fin. Pour rendre ce document totalement opérationnel, l'équipe de la réserve devra encore affiner les objectifs et les thèmes sur lesquels elle souhaite développer de nouvelles actions ●

Florian PROVOSTIC
BTS GPN



© LNE

Arbre remarquable à La Chapelle-Saint-Mesmin

Un terrain au bord du Loiret acheté grâce au soutien des adhérents de l'association



Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Comme nous l'avions évoqué il y a maintenant quelques mois, Loiret Nature Environnement avait l'opportunité d'acheter **une parcelle face à la Pointe de Courpain**, dans le périmètre de protection de la réserve naturelle. Cette acquisition, qui est effective depuis quelques semaines, a été rendue possible grâce à la mobilisation de plus d'une quarantaine d'adhérents permettant de couvrir une large part de cette dépense imprévue. **Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés !**

Nous attendrons les beaux jours pour vous proposer de venir découvrir le site. Une chose est certaine, cette acquisition permettra de préserver cette parcelle, dans un secteur sensible, soumis à une pression importante en été. Un petit havre de tranquillité pour la faune et la flore des bords du Loiret ! ●



© LNE

Terrain face à la Pointe de Courpain



© LNE

Terrain face à la Pointe de Courpain

Objectif Climat 2030

Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité de plus en plus perceptible. Le Loiret ne fait pas exception avec des épisodes climatiques extrêmes pour notre climat, qui peuvent être perçus comme des manifestations et conséquences déjà observables du changement climatique sur le territoire : pluies intenses et inondations (juin 2016, janvier 2018), sécheresses (été 2016, 2017 et 2018) et vagues de chaleur (juillet 2018).

Les deux principales réponses aux changements climatiques sont **l'atténuation** de ces changements (l'engagement de tous pour tenter de limiter au maximum l'ampleur et les effets des changements climatiques est une nécessité absolue) et **l'adaptation** à ces changements (vu le retard pris dans la lutte face au changement climatique et ses conséquences déjà vécues, il est important de sensibiliser la population et de s'y préparer collectivement pour réduire la vulnérabilité de nos territoires).

C'est pourquoi LNE, avec le réseau associatif France Nature Environnement Centre-Val de Loire, se propose **d'accompagner les collectivités volontaires** dans l'élaboration de leur stratégie d'adaptation avec un **nouveau programme : « Objectif Climat 2030 »**.

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face aux changements climatiques, est la **préservation de la ressource en eau**. La priorisation des actions se fera ainsi sur la **désimperméabilisation des sols et les économies d'eau**, deux volets transverses qui s'intègrent dans la majorité des sujets liés aux conséquences des changements climatiques (gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, trames vertes et bleues...). La focalisation du projet sur cette ressource permettra ainsi d'agir de façon précise et efficace.

Pour l'heure, nous cherchons des **collectivités pilotes** pour inaugurer ce nouveau programme en 2019, avec l'espoir de rencontrer la même réussite auprès des collectivités et dans la prise en compte de ces enjeux, qu'avec le programme « Objectif Zéro Pesticide » ●

Une semaine dédiée à l'eau pour la consultation du public



Du **2 novembre 2018 au 2 mai 2019**, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur les « **questions importantes pour l'eau** ». Le comité de bassin* et l'État ont identifié les questions importantes pour l'eau en Loire-Bretagne selon **5 thèmes majeurs** :

- * **la qualité,**
- * **la quantité,**
- * **les milieux aquatiques,**
- * **la gouvernance,**
- * **les inondations.**

Il s'agit des grands enjeux pour l'eau et des pistes d'actions pour **progresser vers l'objectif de bon état des eaux de nos régions et limiter les conséquences des inondations.**

* Le comité de bassin ou « parlement local de l'eau » réunit les représentants de toutes les catégories d'acteurs : collectivités, industriels, agriculteurs, associations et services de l'État

La consultation en cours permet d'associer les citoyens et les différents acteurs afin de recueillir leurs avis. Les réponses obtenues permettront au comité de bassin et à l'État de finaliser les décisions importantes à prendre pour le bassin Loire-Bretagne. Celles-ci seront formalisées dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage, et dans le plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027.

Loiret Nature Environnement relaie cette consultation auprès du public en organisant une « semaine de l'eau », en mars 2019, pour informer sur les différents enjeux liés à la protection et à la préservation de cette ressource.

Exposition, conférences, sorties et projection sont au programme à partir du vendredi 22 mars 2019 – journée mondiale de l'eau.

Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou adresser une contribution écrite individuelle ou collective à sdage@eau-loire-bretagne.fr ●

Semaine de l'eau du 23 au 29 mars 2019



**BALADES NATURE – EXPOSITIONS – CONFÉRENCES – FILM – DÉBAT
GRATUIT – OUVERT À TOUS**

Programme organisé dans le cadre de la consultation du public sur les questions importantes du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 mené par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Participez à la consultation sur www.prenons-soin-de-leau.fr
du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019.

Loiret
Nature
Environnement
www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/eau

Samedi 23 mars 2019

EXPOSITION – « Le changement climatique sur le bassin de la Loire et ses affluents »

Réalisée par l'Etablissement Public Loire
de 10h à 18h Quai du Châtelet à Orléans

SORTIE NATURE - « Sur la route des mares du Pays Loire Beauce »

Rendez-vous à 14h devant l'église de Bucy-le-Roi

SORTIE NATURE - « La Pointe de Courpain, confluence du Loiret et de la Loire »

(5,2km) à la réserve naturelle de Saint-Mesmin
Rendez-vous à 14h sur le parking de la Pointe de Courpain à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Mardi 26 mars 2019

CINÉ-DÉBAT - "La ligne de partage des eaux"

Film de Dominique Marchais - échanges avec des acteurs locaux de la gestion de l'eau
A 20h30 à l'auditorium Marcel Régui, Médiathèque d'Orléans, Rue Chanzy

Jedi 28 mars 2019

CONFÉRENCE GESTICULEE - "Virage ou mirage agricole"

par Laurent Delatouche
A 20h30 au théâtre Le Puits-Manu, Grand Mail à Beaugency

Vendredi 29 mars 2019

CONFÉRENCE GESTICULEE - "Du tracteur à l'âne"

par Marc Pion, paysan
A 20h30 à l'auditorium Marcel Régui, Médiathèque d'Orléans, Rue Chanzy

**Donnez votre avis
SUR L'AVENIR DE L'EAU**

**2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019**



Avec le soutien financier de l'Agence
de l'Eau Loire Bretagne



Etablissement public du minist...
chargé du développement durable

Et le soutien de





Signature de la charte « Objectif Zéro Pesticide » à Solterre

Commune de 1000 habitants de l'Agglomération Montargoise, Solterre est la nouvelle commune signataire de la Charte « Objectif Zéro Pesticide » portant à 74 le nombre de communes engagées dans la démarche.

Les habitants présents aux vœux du Maire le 11 janvier dernier ont pu assister à cette signature et échanger sur les alternatives aux pesticides et les herbes spontanées sur un stand dédié et autour de l'exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages » ●

Pesticides : l'interdiction pour les particuliers est entrée en vigueur

C'est l'une des grandes avancées de cette nouvelle année : **l'application depuis le 1er janvier 2019 de la Loi Labbé interdisant aux particuliers d'acheter, et même de détenir et d'utiliser des pesticides chimiques.**

Les particuliers étaient jusque-là responsables d'environ 7% des pesticides consommés en France (le reste étant quasiment totalement utilisé en agriculture). De nombreux produits, tels que le glyphosate, sont désormais totalement retirés des rayons des jardineries.



Signature de charte à Solterre

Les jardiniers amateurs sont invités à apporter leurs bidons dans les déchetteries agréées (à retrouver sur www.ecodds.com).

Les 13 jardi-fiches conseil pour jardiner au naturel, réalisées par LNE sont, elles, à retrouver sur notre site internet ! ●



Agendas 21 scolaires : un réseau s'organise, rejoint par deux nouvelles écoles



Depuis 2015, **7 écoles ont déjà pu être accompagnées par LNE** dans l'élaboration de leurs Agendas 21 scolaires dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Orléans.

Ces plans d'action pour le développement durable au sein de l'établissement portent sur **8 thématiques : les économies d'eau et d'énergie, les déchets et la consommation de papier, la biodiversité et les espaces verts, le vivre ensemble, les transports, la culture et les loisirs.**

L'école du Jardin des plantes et l'école Bénédicte Maréchal, accompagnées en 2017/2018, ont officiellement reçu leur plan d'action, formalisé sous la forme d'un panneau affiché à l'entrée des écoles, lors d'une cérémonie tenue à l'Hôtel Groslot le vendredi 16 novembre 2018.

Une première réunion de mise en réseau des 7 écoles d'Orléans engagées dans des Agendas 21 a aussi été organisée à l'automne 2018 afin de proposer un espace d'échange entre les porteurs de ces projets, désormais

chargés de mettre en œuvre les actions du programme défini avec LNE. Les actions emblématiques de chaque établissement ont pu être présentées et des échanges ont suivi sur les freins rencontrés, et les leviers pour la bonne réussite de celles-ci.

Trois nouveaux établissements sont accompagnés en 2018-2019, l'école maternelle Louise Michel et l'élémentaire Louis Guilloux du Faubourg Saint Jean pour une démarche commune, et l'école maternelle du Châtelet en centre-ville ●



© La République du Centre

Remise des agendas 21 aux écoles

Adhérents de LNE, participez au défi « Objectif Zéro Déchet » !

Un Français produit en moyenne 1 kg de déchet ménager par jour, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans.

LNE lance donc en ce début d'année l'**opération « Objectif Zéro Déchet » pour accompagner ses adhérents volontaires dans la réduction du poids de leurs poubelles.**

Célibataire, en couple, en famille, en collocation, étudiants, actifs ou retraités, débutant motivé pour changer ses habitudes, déjà sensible mais en manque de solutions, ou, tout simplement curieux de mieux quantifier ses déchets et de découvrir une façon différente de consommer, tout le monde peut s'engager dans la démarche et s'investir à son rythme. **Réduire ses déchets est à la portée de tous.**

Pour accompagner les participants dans cette **transition douce** vers le zéro déchet, **huit rendez-vous échelonnés sur 4 mois** vous permettront d'**échanger** et de découvrir des **astuces et conseils** avec l'animateur et les autres participants.

Prendre conscience des enjeux liés aux déchets passe par une connaissance des impacts environnementaux

dont ils sont responsables : **comprendre le problème, permet de mieux s'y attaquer.** Pour parvenir à réduire le volume de ses poubelles, la priorité consiste à connaître ses déchets. Un coup d'œil régulier dans sa poubelle permet de prendre rapidement conscience des détritiques les plus courants et donc des efforts à faire.

Ainsi, tout au long du défi, les participants auront également à peser leurs déchets à l'aide d'une balance fournie. Ce suivi permet de prendre conscience du volume de déchets produit habituellement et de mesurer les efforts réalisés au fil des semaines par l'évolution de ses pratiques et de sa consommation.

Gaspiller moins, consommer mieux, acheter moins, réutiliser, réparer, etc... sont autant d'actions et d'attitudes zéro déchet qui ont un vrai impact sur le budget d'une famille. En plus d'être bon pour l'environnement et le porte-monnaie, consommer moins de produits emballés et transformés et davantage de produits frais dans son alimentation est aussi une démarche bénéfique pour la santé. **Que des bonnes raisons pour s'engager !**



Inscriptions jusqu'au 28 février 2019

Limitées à 15 participants adhérents de l'association



③ Faire ses courses zéro déchet

Faire des courses zéro déchet c'est facile si l'on se prépare bien. Conseils pour éviter les emballages et le gaspillage. Echange de bonnes adresses.

Samedi 27 avril 2019 à 10h30 (durée 1h30)

④ Ménage et hygiène zéro déchet

Bidons de produits ménagers, flacons de produits de beauté, et consommables jetables en tout genre, le zéro déchet c'est possible pour tout ! Présentation de recettes pour faire soi-même ses produits et d'accessoires pour éviter le jetable.

Mardi 7 mai 2019 à 18h30 (durée 1h30)

⑤ La cuisine zéro déchet

Passer au vrac et au frais nécessite de prendre le temps de cuisiner. Echanges autour d'un **atelier cuisine** et découverte de recettes pour ne rien jeter ! Dégustation en fin d'atelier.

Vendredi 17 mai 2019 à 18h30 (durée 2h)

Réunion finale

Un défi ça reste un jeu ! Annonce des résultats des pesées, bilan collectif et individuel du défi autour d'un **apéro partagé et zéro déchet.**

Vendredi 14 juin 2019 à 18h30 (durée 2h)

Partant pour l'aventure ?

Inscriptions sur le site internet de LNE : <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/dechets/objectif-zero-dechet>

Lancement du défi

Information sur la problématique des déchets, présentation du défi, distribution d'un **kit pratique** zéro déchet aux participants, échanges autour d'un **apéro zéro déchet.**

Judi 28 février 2019 à 18h30 (durée 1h30)

Visite de l'UTOM

Visite du site et de la salle pédagogique de l'UTOM guidée par une personne de la Direction des Déchets d'Orléans Métropole.

Mercredi 6 mars 2019 à 14h (durée 2h)

Les ateliers zéro déchet

① Le zéro déchet c'est quoi ?

Bien trier ses déchets c'est bien, en produire moins c'est encore mieux ! Au menu de ce premier atelier : exploration du zéro déchet, découverte de la règle des « 4 R » et faire connaissance avec sa poubelle !

Mercredi 27 mars 2019 à 18h30 (durée 1h30)

② Des fêtes zéro déchet

Organiser une fête, faire sa décoration, faire plaisir et se faire plaisir... ce n'est pas parce que c'est un moment particulier qu'il faut se laisser aller ! Ouvert aux enfants – **goûter zéro déchet** pour terminer.

Samedi 6 avril 2019 à 14h (durée 2h)

Restitution de l'inventaire de la biodiversité communale (IBC) sur les communes de Mareau-aux-Prés et de Mézières-lez-Cléry

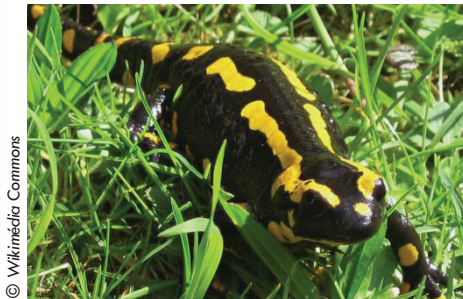
Les **inventaires de biodiversité communale** (ou IBC) sont des outils fonctionnels pour accompagner les communes dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité notamment lors de la réalisation de documents d'urbanisme. La réalisation d'un IBC est également l'occasion d'expliquer la **biodiversité locale** aux habitants, par des sorties, des animations, des conférences. Ainsi, les IBC contribuent-ils à la **sensibilisation des habitants à la protection de leur environnement proche**, celui dans lequel ils vivent quotidiennement et dont ils ignorent bien souvent la richesse. Dans le cadre de leur politique environnementale, les communes de **Mareau-aux-Prés** et de **Mézières-lez-Cléry** ont souhaité s'investir dans la réalisation d'un IBC, sur 2 ans, en partenariat avec Loiret Nature Environnement, afin d'établir un **état des lieux de la richesse faunistique et floristique** de certains sites-clés des deux communes.

Situées entre Val de Loire et Sologne, les deux communes bénéficient de milieux naturels d'une grande diversité (boisements secs à humides, vergers et vignes, prairies et friches, landes à genêts, pelouses, mares et étangs...).

Sur les deux années d'inventaires, ont été recensées **437 espèces végétales** (185 sur Mareau-aux-Prés, 382 sur Mézières-lez-Cléry), **8 espèces d'amphibiens**, toutes zones humides confondues, **320 espèces d'oiseaux** (193 à Mareau-aux-Prés et 127 à Mézières-lez-Cléry) et **15 espèces de mammifères**.

La communication sur l'inventaire et la sensibilisation des Mareprésiens et des Macériens ont permis aux habitants de s'approprier les richesses de leur territoire pour mieux les protéger. Cette sensibilisation s'est déclinée sous plusieurs formes : appui à la communication dans le journal municipal, animations avec les scolaires, tenues de stands lors des manifestations organisées par les communes, sorties grand public et conférence de restitution des résultats.

En 2019, nous mènerons la deuxième année d'inventaires de biodiversité communale sur les communes de **Jargeau** et d'**Olivet**. Ces IBC se dérouleront jusqu'à fin 2019 avec la collaboration des élus et des habitants déjà impliqués activement dans la démarche ●



Salamandre



Scille à deux feuilles



Autour des Palombes

Les boisements et leurs zones humides accueillent des espèces discrètes mais remarquables. La Scille à deux feuilles fleurit au printemps, la Salamandre tachetée se réfugie au cœur des tas de bois mort et l'Autour des Palombes plane sur les massifs forestiers.

Synthèse territoriale de l'état de la biodiversité dans le Loiret

Au début de l'année 2018, la DREAL Centre-Val de Loire a confié à LNE la réalisation d'une « **synthèse territoriale de l'état de la biodiversité dans le Loiret** » dont l'objectif était « *d'améliorer à terme la connaissance de la biodiversité remarquable dans le département en ciblant tout particulièrement les secteurs peu étudiés ou à enjeux* ». Il s'agissait de compléter les données connues de l'administration par les connaissances des différents groupes naturalistes de l'association.

Administrateurs, bénévoles et salariés se sont donc réunis à deux reprises à la Maison de la Nature, en juin et décembre, pour discuter de la stratégie à suivre et mettre en commun les connaissances. Il a rapidement été décidé de **compiler et de trier toutes les données issues de nos deux bases de données BD Nat**, la base historique des Naturalistes Orléanais, et **SIRFF**, la base en ligne du réseau FNE Centre-Val de Loire, pour établir une série de cartes basées sur les **espèces patrimoniales**

Synthèse territoriale de l'état de la biodiversité dans le Loiret (suite)

(espèces protégées, espèces listées dans les annexes des directives européennes, espèces déterminantes des ZNIEFF, espèces menacées ou quasi-menacées des listes rouges régionales). En effet, travailler sur les **240 134 données** que contiennent actuellement nos deux bases (hors SERENA pour la Réserve) aurait rendu les cartes illisibles.

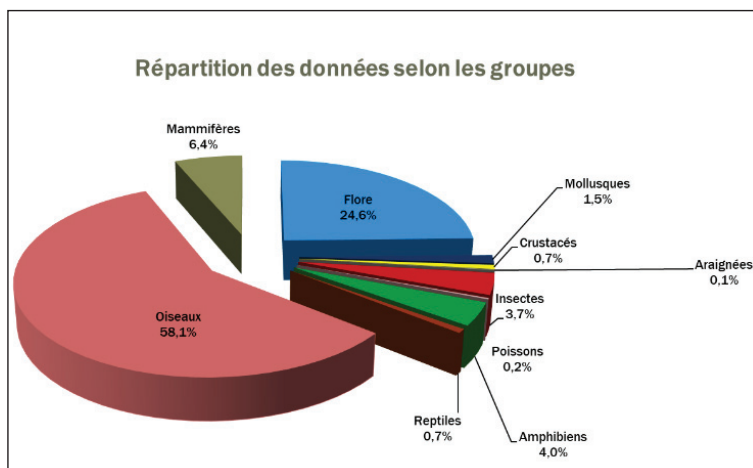
Une équipe formée d'Alain Berger et Gilles Marchal, bénévoles, avec l'appui salarié de Kévin Billard et de Marie-des-Neiges, s'est donc attelée à la **compilation des données de SIRFF et BDNat**, leur **analyse** et l'élaboration de **cartes**.

LNE peut dorénavant s'enorgueillir d'être la première association du réseau Centre-Val de Loire à avoir compilé et traité toutes ses données naturalistes. C'est un travail important, qui nous a occupés de nombreuses heures et qui constitue une **base solide pour les prospections à venir...**

L'idée de base étant de faire apparaître des secteurs peu prospectés ou des secteurs riches en biodiversité mais non protégés.

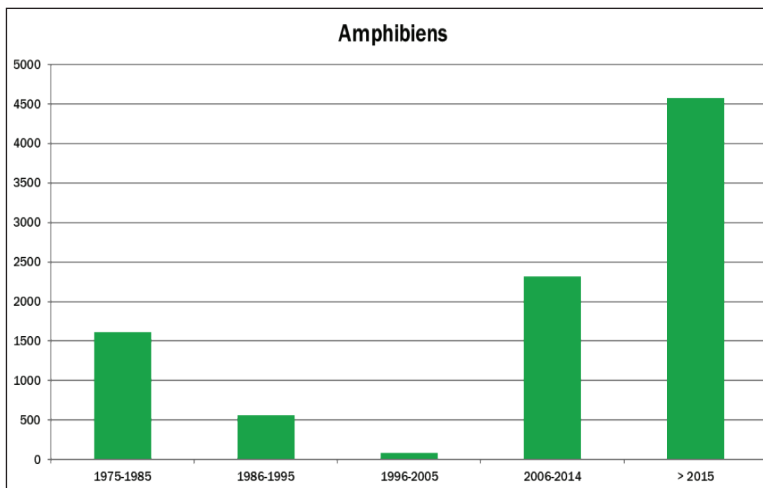
Les cartes ont été établies sur une base « communale », avec indication du nombre d'observations (pour mesurer l'effort de prospection), du nombre d'espèces et du nombre d'espèces patrimoniales observées dans la commune.

La couche des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et la couche des secteurs « sensibles aux remontées de nappe » ont été superposées à ce canevas communal pour pouvoir affiner l'analyse, voir si les secteurs les plus riches en biodiversité figuraient déjà dans les inventaires ZNIEFF et si les zones humides étaient bien couvertes par les prospections.



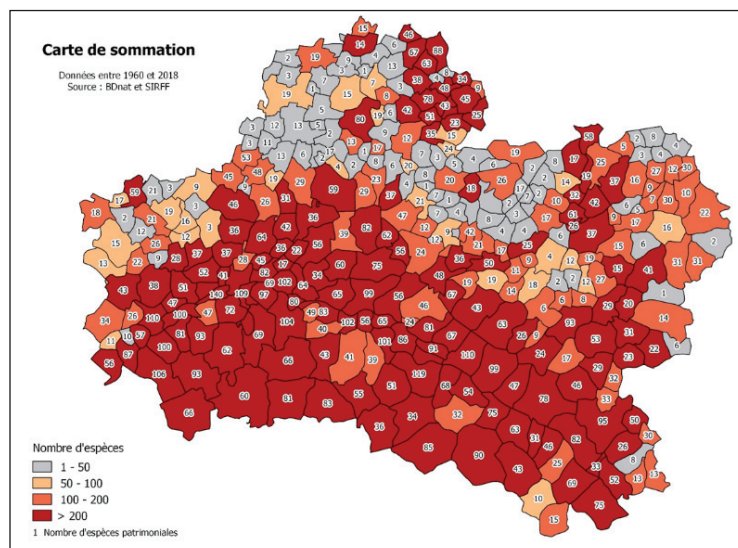
Sans surprise, ce sont les données ornithologiques qui sont les plus abondantes.

Il nous a également paru intéressant d'**analyser l'effort de prospection et la répartition des espèces sur une base temporelle**. Des cartes « avant » et « après 2000 » ont donc été réalisées, en plus de graphes d'évolution des observations depuis les années 1970.



Evolution du nombre de données d'amphibiens. L'impact positif des programmes amphibien financés par la DREAL depuis 2010 (Carnet B et Atlas) est notable.

Enfin, une **carte de sommation de toutes les observations** a été réalisée (voir ci-dessous) et le **département apparaît parfaitement couvert**, même si cette **couverture est variable selon les groupes**.



Les différentes cartographies permettront aux bénévoles d'**orienter leurs prospections** sur des secteurs choisis. Pour l'équipe salariée, les cartes issues de cette synthèse seront un précieux outil pour **proposer de nouveaux zonages ZNIEFF** à la DREAL ●

Stratégie d'inventaire de la biodiversité sur Orléans Métropole : cinq sites retenus pour une étude approfondie

La Métropole d'Orléans a établi, en 2018, une stratégie d'inventaires de sa biodiversité destinée à **compléter la connaissance du territoire métropolitain** dans des zones ciblées. Pour ce faire, notre association a travaillé en partenariat avec le Comité Départemental de la Protection de la Nature du Loir-et-Cher (CDPNE) pour établir une synthèse des connaissances et réaliser des cartes montrant clairement les enjeux existants sur le territoire de la métropole, ainsi que pour mettre en avant les secteurs moins prospectés. Au cours de cette première étape, **cinq sites ont été sélectionnés pour faire l'objet d'inventaires naturalistes approfondis** :

- le secteur de Champillou à **Marigny-les-Usages**
- la coulée verte de **Saint-Jean de Braye**, qui intègre le Bois de Coquille
- les Prairies de Pont-aux-Moines sur les communes de **Mardié** et de **Chécy**
- le secteur de Moque-Baril à **St-Hilaire-St-Mesmin**
- le secteur de la Brossette sur **Chanteau** dont la base de loisirs de Fleury-les-Aubrais

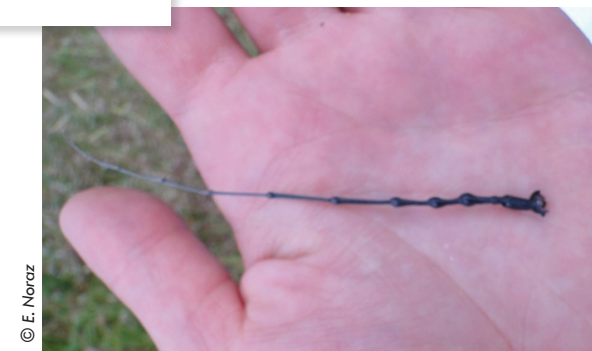
L'équipe d'étude composée, de LNE, du CDPNE et du laboratoire d'éco-entomologie, prendra en charge, en 2019, les **inventaires floristiques et faunistiques** (insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères, y compris les chauves-souris) sur les cinq sites.

Une synthèse sera établie à l'automne qui présentera un **diagnostic** avec la cartographie et l'illustration des espèces les plus remarquables ainsi que des **propositions de gestion** pour chacun des sites étudiés.

Ci-dessous, quelques clichés des tout premiers inventaires qui ont pu avoir lieu en été 2018 sur le site de la commune de Saint-Jean de Braye ●



Des restes de *Lucane cerf-volant* (*Lucanus cervus*), espèce déterminante ZNIEFF et protégée européenne, ainsi que de *Grand Capricorne* (*Cerambyx cerdo*), espèce rare qui est protégée en France et en Europe, ont été retrouvés à proximité d'un arbre mort.



Mai
Août
2019
N° 47

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Edito

Nos archives

Lorsque l'Association nationale « Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement » (AHPNE - <http://ahpne.fr/>) nous a contactés en 2017 pour faire le point sur nos archives, nous avons constaté que nous avons déjà beaucoup travaillé pour trier, ranger, classer et surtout numériser bon nombre des documents conservés à la Maison de la Nature. Malgré les déménagements successifs, nos pièces les plus précieuses ont suivi les équipes de l'association et c'est ainsi que nous avons pu exposer les documents les plus remarquables lors de la **soirée anniversaire** de nos 70 ans en 2016 à Sully-sur-Loire.

Estimé à 130 mètres linéaires, les différents éléments d'archives ont bien diminué ces temps-ci avec la nécessité d'alléger le poids du papier entreposé dans les greniers de la MNE.

Pour autant tout n'a pas disparu car depuis presque 2 ans, un carré de bénévoles encadrés par Christian BRAY a effectué un **travail considérable de numérisation**.

L'objectif était de mettre à disposition sur le site internet LNE l'ensemble des dossiers mensuels, des numéros spéciaux et scientifiques de 1945 à 2005 soit **60 années de la revue** qui a été au fil des ans mensuelle, bimestrielle et trimestrielle. Un répertoire permet une recherche par mots-clés ou par thèmes qui renvoie à la revue numérisée.

Que contiennent nos archives ?

- ❖ Documents statutaires de l'association, les conseils d'administration, le fonctionnement et les activités de l'association
- ❖ Documents comptables et archives légales
- ❖ Dossiers thématiques faune-flore

- ❖ Études et suivi d'espèces
- ❖ Expositions (affiches, panneaux...)
- ❖ Textes législatifs
- ❖ Consultations relatives aux enquêtes publiques
- ❖ Archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin
- ❖ Revues et bulletins des Naturalistes Orléanais et LNE
- ❖ Revues Recherches naturalistes de FNE Centre-Val de Loire
- ❖ Cartes géologiques ... la liste n'est pas exhaustive.

Le tout est complété par les ouvrages et supports média du centre de documentation (3 400 documents) et par notre photothèque riche de plus 30 000 images !

Pouvez-vous nous aider à accroître le fonds ?

Oui en nous confiant des documents inédits et en alimentant notre banque de photos (merci de contacter l'association, Geneviève ou Philippe).

Comment accéder aux archives numérisées ?

En vous connectant sur le site de LNE : <http://www.loiret-nature-environnement.org/eduquer-sensibiliser/outiltheque>

Voici quelques photos d'archives :

Ce diaporama fait à partir des éléments trouvés dans les archives de l'association retrace 70 ans d'histoire de LNE : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Loiret_Nature_Environnement/Pr%C3%A9sentation/Diaporama_70_ans.pdf

Pour finir il vous est toujours possible de venir sur place consulter les documents « papier » et pourquoi pas donner un coup de main à l'équipe ... ●

Didier Papet, Co-Président

A l'issue de l'**Assemblée Générale du 16 mars 2019**, une nouvelle organisation de la gouvernance s'est mise en place.

Le Conseil d'Administration a donc élu des **co-présidents** répartis comme suit :

Co-Présidente en charge de la vie associative : Martine BURGUIERE, suppléant Christian BRAY

Co-Président en charge de la représentation extérieure : Didier PAPET,

Co-Président en charge des finances : Rémi HARDOUIN,

Co-Président en charge du volet Nature : Joël DUMONT, suppléant Alain FONTAINE

Co-Président en charge du volet Environnement : Jean-Louis CHARLEUX,

Autre membre : Alain BERGER

Depuis 2005, le protocole de **Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux** est réalisé par Lionel Frédéric, bénévole de l'association et bagueur agréé par le Museum National d'Histoire Naturelle. Ce suivi est essentiellement réalisé dans l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Il permet à la fois de suivre le **succès de la reproduction** et la **fidélité des oiseaux à ce secteur**, en période de nidification ou d'hivernage.

Ce sont ainsi **974 oiseaux représentant 36 espèces** qui ont été **capturés en 2018**. Parmi elles, on trouve des espèces liées au milieu humide, telles que la Rousserolle effarvatte, le Bruant des roseaux ou la Bouscarle de Cetti et des espèces provenant des secteurs voisins, comme par exemple le Rouge-gorge familier, la Fauvette des jardins ou l'Hypolaïs polyglotte.

Chaque année apporte son lot de surprises et le début de l'année 2019 a permis une observation inattendue ! Le 20 avril, un beau mâle de **Fauvette passerinette** de la sous-espèce *Sylvia cantillans albistriata* (parfois appelée "**Fauvette des Balkans**") a été capturé et bagué. Il s'agit de **la première observation pour le département du Loiret** (et aussi pour la Région Centre-Val de Loire) !

Cette sous-espèce orientale reste très rare en France, avec seulement une vingtaine d'observations par an, essentiellement dans le sud. Les vents d'est qui ont soufflé pendant plusieurs jours à cette période sont sans doute à l'origine de son arrivée jusqu'ici.

Une belle observation qui enrichit la liste, déjà bien fournie, de l'inventaire ornithologique de la réserve naturelle de Saint-Mesmin ●



© C. Maurer

Merci à Lionel Frédéric pour les informations qui ont permis la rédaction de cet article.

Fauvette passerinette

Devenir bénévole à la réserve ? De nombreuses possibilités !

Le 25 avril avait lieu la **réunion du groupe réserve naturelle**, l'occasion de **présenter les nombreuses actions en cours et les projets sur lesquels nous recherchons des bénévoles**. Cela touche des domaines très variés, comme l'animation (accueil et information du public lors de stands), les chantiers nature (un mardi matin par mois), la réalisation de certains protocoles ou suivi d'espèces sensibles (sternes, libellules, etc...) et d'autres actions encore, comme la saisie de données naturalistes, la recherche de documents sur l'histoire des sites de la réserve....

Pour plus d'informations, consultez le compte-rendu de cette réunion sur le site internet de l'association : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/R%C3%A9serve_Naturelle/CR_r%C3%A9union_groupe_RN_du_25_avril_2019.pdf

Les prochains rendez-vous :

- ✓ Le **samedi 30 août**, lors de la Fête du Pont à Meung-sur-Loire, où nous tiendrons un stand.
- ✓ Du **17 au 22 septembre**, le grand rendez-vous du **Festival de Loire** à Orléans, pour lequel toute l'équipe se mobilise. Nous aurons besoin de bénévoles pour le montage et le démontage du stand, les permanences pour informer le public et faire connaître la réserve et l'association...

Un grand merci par avance pour votre aide !



© LNE

Festival de Loire 2017

Un stage pour faire le bilan du suivi des oiseaux des grèves dans le cadre du projet Biomareau

Étudiante en Master 1 en « Gestion et valorisation agri-environnementales » à l'université de Caen-Normandie, je réalise actuellement un stage de 2 mois à la réserve naturelle pour analyser les résultats du suivi des oiseaux des grèves obtenus depuis 2012 dans le cadre du **projet BioMareau**.

BioMareau est un vaste programme de recherche interdisciplinaire dont l'étude porte sur les conséquences des travaux d'entretien du lit de la Loire et sur la reconquête de la biodiversité sur les îles de Mareau-aux-Prés. **L'équipe de la réserve naturelle avait la charge d'étudier la recolonisation de l'avifaune nicheuse sur l'îlot arasé en 2012.**

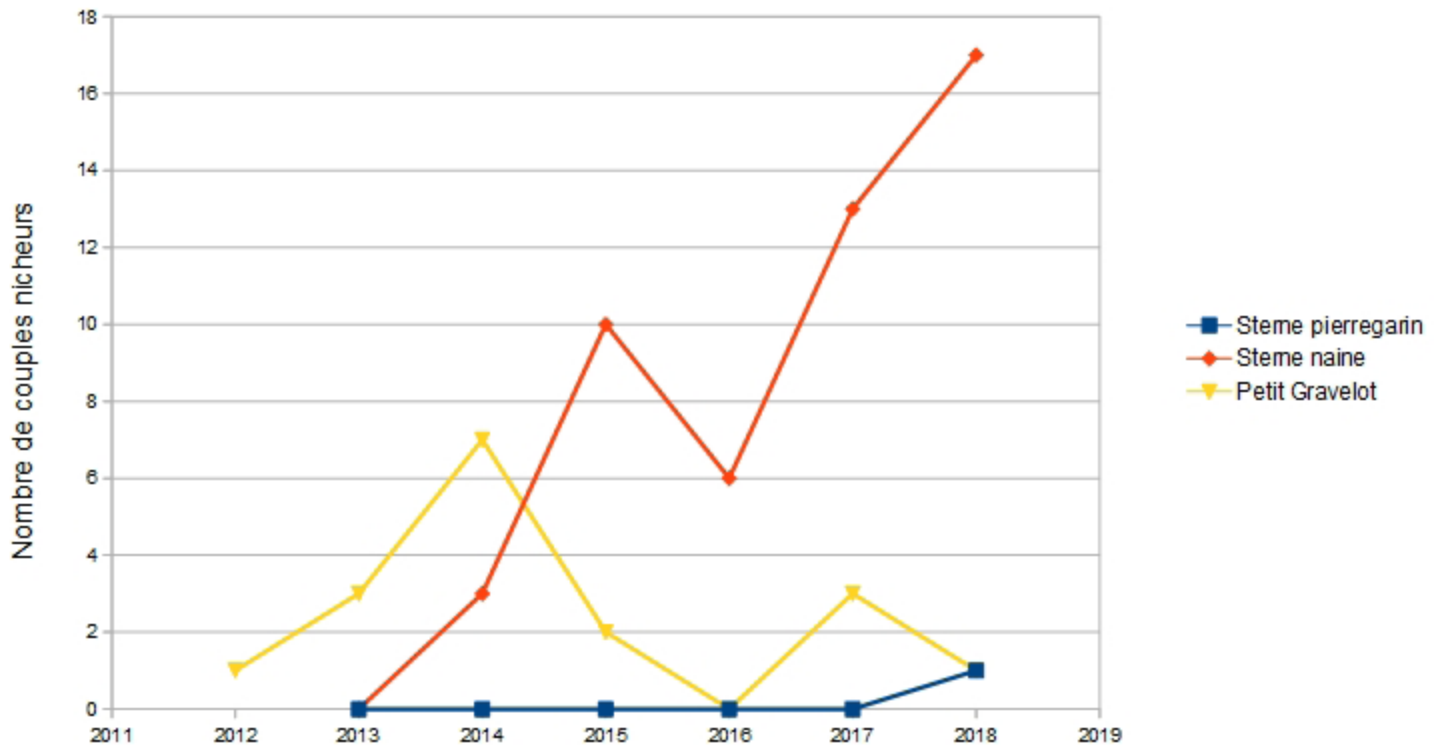


Sterne naine

Trois espèces dites pionnières, car ce sont des oiseaux qui nichent à même le sol sur le sable ou le gravier, ont pu être observées ces 6 dernières années : **le Petit Gravelot, la Sterne naine et la Sterne pierregarin.**

Chaque année depuis les travaux, le nombre de couples nicheurs et les éventuels poussins sont dénombrés. Mon travail consiste à traiter tous ces résultats et à comprendre, à l'aide de la bibliographie et des données recueillies grâce à l'étude des sédiments et de la végétation par les autres partenaires, pourquoi ce site est attractif et constitue un enjeu pour ces espèces.

On constate que les travaux ont permis de créer un habitat favorable à ces trois espèces d'oiseaux et le nombre de couples nicheurs de Sternes naines augmente, comme le montre le graphique n°1.



Graphique 1

Un stage pour faire le bilan du suivi des oiseaux des grèves dans le cadre du projet Biomareau

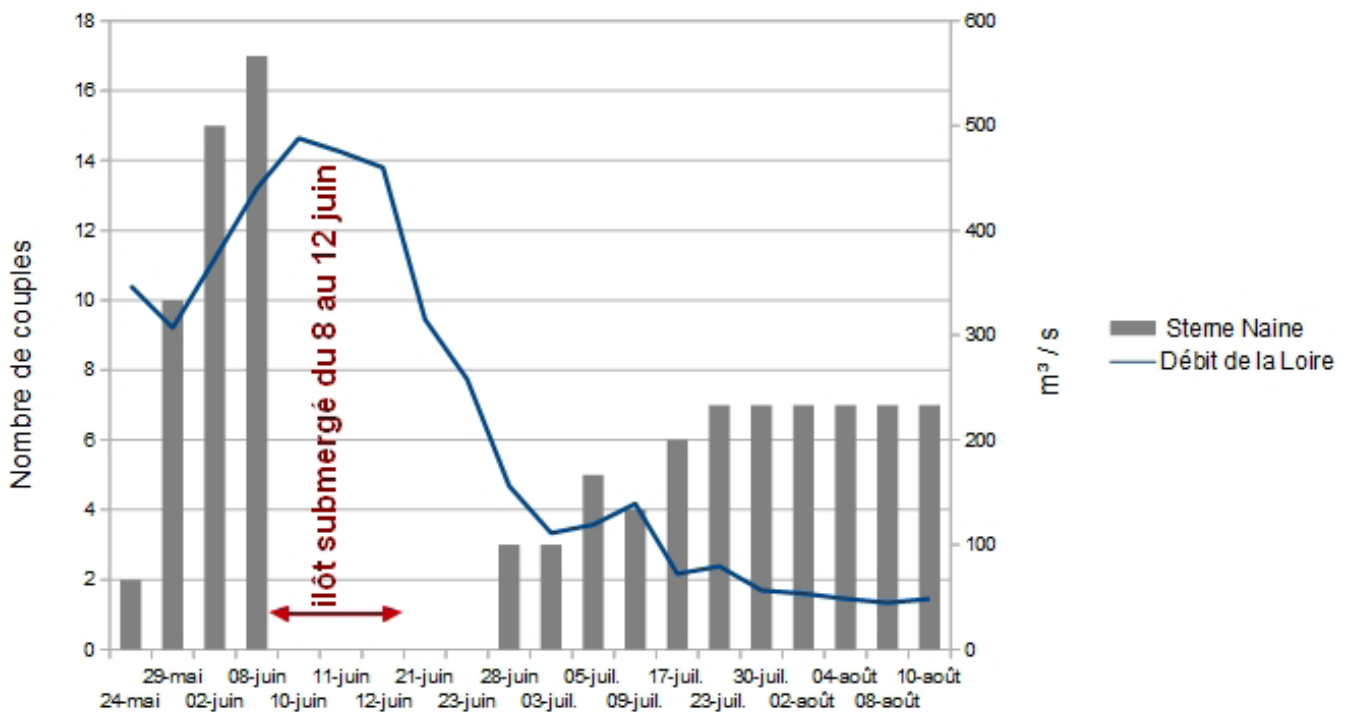
Cependant, le maintien des populations dépend de nombreux facteurs. Facteurs anthropiques, tout d'abord, les sternes étant très sensibles au dérangement. Mais aussi facteurs naturels, comme les fluctuations du débit de la Loire. Les crues printanières ont, en effet, une incidence directe sur la reproduction, comme nous avons pu l'observer en 2018 (cf. graphique n°2).

Le projet BioMareau a également mis en évidence l'élévation du niveau de l'île, avec l'apport de sédiments bloqués par la végétation qui joue le rôle de peigne. Une fois stabilisé,

cet îlot se végétalisera, rendant le site moins favorable aux sternes. C'est l'évolution naturelle des îles de Loire.

En 2019, les bas niveaux de Loire ont permis aux oiseaux d'investir l'îlot, et les premières Sternes naines, de retour de migration, ont été observées. Espérons que les conditions seront favorables pour une bonne reproduction cette année ! ●

Océane BEAUMONT



Graphique 2



© C. Lanfigau

Sterne pierregarin



© R. Grangier

Petit Gravelot

Une semaine dédiée à l'eau pour la consultation du public



Dans le cadre de la consultation sur l'eau qui s'est tenue du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, l'association a organisé une « **Semaine de l'Eau** » avec différents événements dédiés à la sensibilisation du public.

Lancée par une réunion de réflexion avec les adhérents de l'association le 22 mars, date de la journée mondiale de l'eau, la semaine s'est poursuivie par deux sorties nature à la réserve et sur le circuit ValMares du Pays Loire Beauce et une exposition sur la Loire à l'épreuve du changement climatique le samedi.

Le film « La ligne de partage des eaux » a été projeté à Orléans dans le cadre d'une soirée débat, et deux conférences gesticulées de Laurent Delatouche et Marc Pion ont permis d'aborder les alternatives à l'agriculture productiviste responsable d'une part importante de la dégradation de la qualité de l'eau.

Plus de 200 personnes sont venues assister à ces différents événements et ont été incitées à participer à la consultation sur l'eau en donnant leur avis.

Les résultats de cette consultation seront communiqués à partir de décembre à l'occasion des Rencontres de l'eau organisées à Vierzon par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et serviront de base à la rédaction du **prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui entrera en vigueur en 2022** ●



© LNE

Stand sur les quais de Loire

« Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier »



Pour la quatrième édition de notre événement « **Artistes en Herbes, des expos poussent dans mon quartier** », mené en partenariat avec la Ville d'Orléans, deux projets portés par l'école du Jardin des Plantes et l'école Pauline Kergomard à La Source vont être présentés au public : **du 12 au 19 juin au Jardin des plantes pour l'école du Jardin des Plantes** et **du 11 au 13 juin au 6-8 rue de Cracovie à Orléans-La Source pour l'école Pauline Kergomard**.

du 12 au 19 juin au Jardin des plantes pour l'école du Jardin des Plantes et **du 11 au 13 juin au 6-8 rue de Cracovie à Orléans-La Source pour l'école Pauline Kergomard**.

Ce concours a été lancé pour **favoriser la connaissance des plantes sauvages spontanées et leur acceptation**, à travers des œuvres éphémères de street-art réalisées sur l'espace public.

Pour cela les élèves de CP et CP/CE1, de l'école du Jardin des Plantes se sont inspirés du travail de Marinette Cuelco « Une artiste qui transforme la nature sans l'endommager ». Et de leur côté les élèves de CM2, de l'école Pauline Kergomard sont partis d'une citation de Rodin « Il n'y a point de recette pour embellir la nature, il ne s'agit que de voir » pour réaliser des cadres avec divers matériaux récupérés dans le but d'attirer l'attention sur les plantes sauvages spontanées ●



© LNE

Bienvenue dans mon jardin au naturel



39 jardiniers vous ouvrent leurs portes **les samedi 15 et dimanche 16 juin** à l'occasion de la **9^{ème} édition** du weekend portes-ouvertes « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

Des jardiniers amateurs ouvrent leurs portails pour faire découvrir leurs techniques et astuces pour jardiner au naturel et accueillir la biodiversité. Partez à la découverte de ces jardins très divers : mouchoir de poche, grande superficie, potager, sauvage, ornemental, en permaculture et même artistique... ●

Retrouvez plus d'information sur cet évènement sur notre site internet, et situez facilement tous les jardins ouverts grâce à notre carte sur la page : <http://goo.gl/NJADGu>

Programme en pièce jointe.



Objectif Zéro Déchet !



Le « meilleur » déchet est évidemment celui qu'on ne produit pas.

Un Français produit pourtant en moyenne 590 kg de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles

et conteneurs de tri (365 kg – soit 1kg par jour) et dans les déchetteries (225 kg), soit deux fois plus qu'il y a 40 ans !

La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires participent fortement à l'augmentation de la quantité de déchets que nous jetons. Les emballages individuels et les suremballages, les produits jetables à usage unique, les équipements techniques rapidement dépassés... grossissent chaque jour nos poubelles. Nous privilégions aussi souvent le rachat d'équipements à la réparation d'anciens appareils. **Autant d'habitudes de consommation qui augmentent la quantité de déchet !**

13 familles accompagnées par LNE se sont engagées vers le Zéro Déchet !

Le défi « Objectif Zéro déchet » a été lancé en février avec **13 familles adhérentes** de l'association. Après une réunion de présentation du défi et une **visite de l'UTOM** début mars, ces familles ont participé à **5 ateliers thématiques** sur le zéro déchet pour découvrir et

partager différentes astuces, recettes de cuisine ou encore préparation pour réaliser ses propres produits ménagers ou d'hygiène.

Un **kit « zéro déchet »** leur a aussi été fourni et est complété au fil des ateliers : sac en toile, sacs à vrac pour les courses, brosse à dent à tête interchangeable, fiches recettes et fiches conseils, le tout leur permettra d'avancer sur la voie du zéro déchet.

Tout au long du défi, les participants pèsent leurs différentes poubelles afin d'observer l'évolution de leur production de déchets. Les résultats seront connus le 14 juin lors de la réunion finale du défi ●



Visite de l'UTOM – fosse à déchets avant transfert dans l'incinérateur

L'association étudie depuis 2011 la répartition des différentes espèces d'amphibiens connus dans le département.

Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'Ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, le Gâtinais de l'Est en 2016, le Berry en 2017 et enfin l'Est orléanais en 2018.

Nous pensons en avoir fini avec l'actualisation de l'atlas, mais il n'en est rien ! En effet, suite à un travail d'analyse de l'ensemble des données naturalistes de l'association, il est apparu qu'il subsistait **un manque de données important sur les urodèles**, un groupe d'amphibiens qui comprend les tritons et les salamandres, et ce notamment en Beauce et dans le Gâtinais (cf. carte 1).

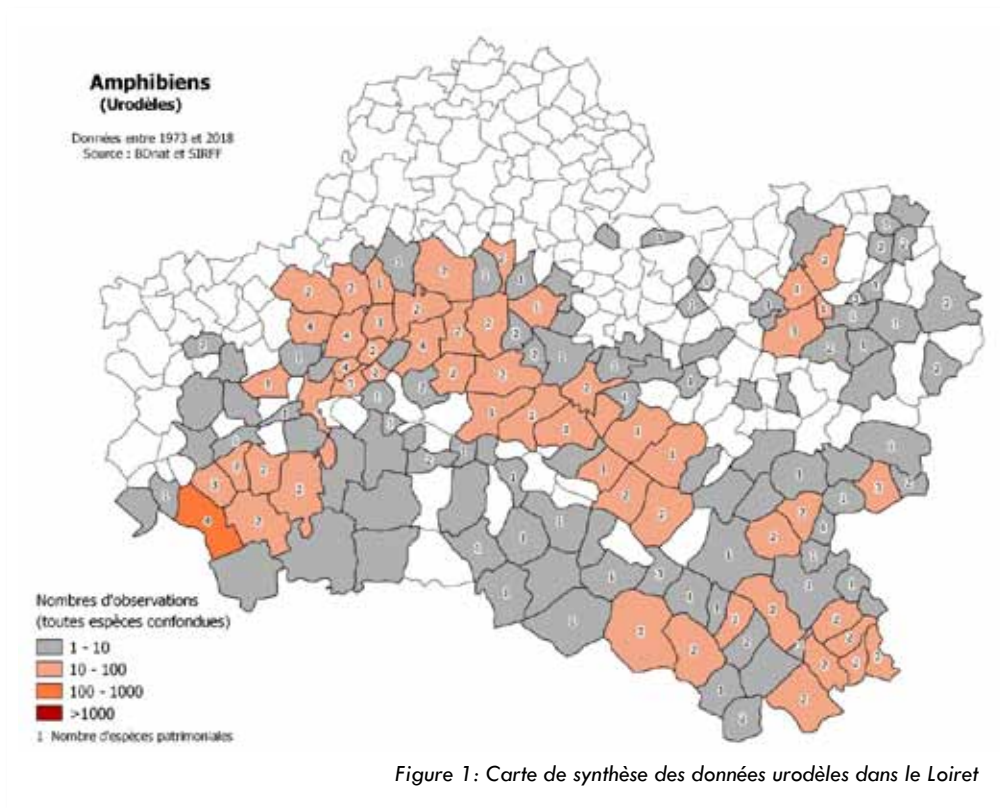


Figure 1 : Carte de synthèse des données urodèles dans le Loiret



Salamandre

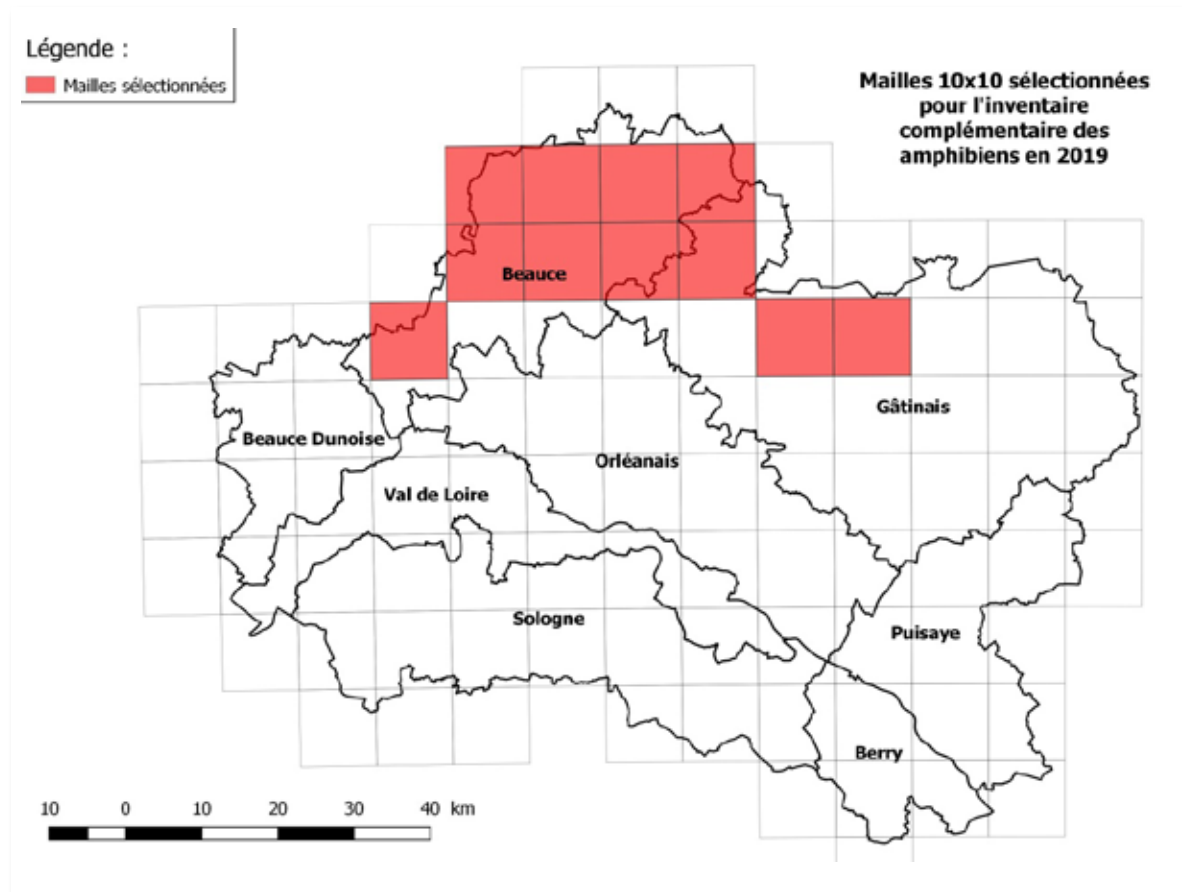


Triton marbré

A la recherche des tritons et salamandres de la Beauce et du Gâtinais

Un ensemble de 11 mailles de 10 km de côté a été sélectionné, en limite nord du département (cf. carte 2). Cette partie de la Beauce et du Gâtinais avait, certes, fait l'objet de prospections en 2011 et 2012, mais elles étaient uniquement ciblées sur les anoues (grenouille et crapaud). Les inventaires de cette année sont en cours de réalisation.

Les connaissances acquises permettront, à terme, de mieux protéger la biodiversité loirétaine. Associées aux résultats des précédentes campagnes de prospection, elles participeront également à l'actualisation de l'atlas départemental des amphibiens et des reptiles, paru il y a plus de 30 ans ●



Campagne 2019 autour du Pélobate Brun

Cette année, les suivis de l'association visent, entre autres, à évaluer l'impact des travaux effectués par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire sur une partie des mares occupées par le Pélobate brun. Depuis 2011, LNE étudie cette espèce particulière d'**amphibien fouisseur menacée d'extinction en France**. Depuis fin 2017, le site principal abritant des individus, sur les deux seuls sites connus dans le département, est la propriété du Conservatoire des Espaces Naturels Centre-Val de Loire.

L'ensemble des études menées par l'association ont abouti à une **meilleure connaissance de la biologie et de l'habitat de l'espèce**. Elles ont mis en évidence l'importance du réseau de mares du site principal pour la préservation du Pélobate brun.



© K. Billard

Campagne 2019 autour du Pélobate Brun

Historiquement utilisées pour l'agriculture puis restaurées dans le cadre de la politique Natura 2000, ces mares se comblent naturellement par la dynamique de la végétation. Progressivement, les niveaux d'eau s'abaissent limitant ainsi les possibilités de reproduction pour l'espèce. Face à ce constat, le Conservatoire a entrepris, avec l'appui scientifique et technique de LNE, de **renaturer les habitats aquatiques favorables au Pélobate brun**.

Les travaux effectués en 2018 ont ainsi permis de créer deux nouvelles mares et d'en restaurer quatre.



© K. Billard

De nouvelles interventions sont prévues jusque fin 2020. Afin de s'assurer que la population de Pélobate s'adapte bien à ce nouvel environnement, LNE a entrepris, ce printemps, de suivre les mares du site pour évaluer l'impact de ces modifications sur l'habitat reproducteur de l'espèce. L'étude se base sur la fréquentation des mares, sur le succès reproducteur de l'espèce ainsi que sur le suivi des niveaux d'eau.



© K. Billard

A gauche : recréation d'une mare comblée depuis les années 70 afin d'accueillir le Pélobate brun pour sa reproduction.

A droite : un des foyers reproducteurs encore récemment envahi par les saules a été restauré pour offrir des plages favorables à la reproduction de l'espèce.

Ces deux mares sont intégrées au suivi 2019.

En parallèle, le suivi de plusieurs indicateurs de la boîte à outils LigerO est effectué. **Le dispositif d'observation LigerO permet de suivre et d'évaluer l'efficacité des travaux de gestion et de restauration des zones humides.** Dans ce cadre, **LNE suit deux indicateurs biologiques basés sur les populations d'amphibiens** et d'odonates qui fréquentent le site ainsi qu'un **indicateur hydrologique basé sur un suivi piézométrique.**

Les résultats de ces études seront utilisés pour évaluer et orienter les mesures de gestion et de restauration afin d'assurer la viabilité de la population de Pélobate brun sur le long terme ●



© K. Billard

Afin de pouvoir estimer la profondeur de l'eau, des piquets ont été gradués et disposés au sein des mares du site. Un passage mensuel permet de suivre les fluctuations des niveaux d'eau au cours de l'année.

Restitution de l'Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) sur les communes de Montargis et de Saint-Jean de Braye



Les **inventaires de biodiversité communale** (ou IBC) sont des outils pour **accompagner** les **communes dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité**.

La réalisation d'un IBC est également l'occasion **d'expliquer la biodiversité locale aux habitants**, par des sorties, des animations, des conférences. Ainsi, les IBC contribuent-ils à la sensibilisation des habitants à la protection de leur environnement proche, celui dans lequel ils vivent quotidiennement et dont ils ignorent bien souvent la richesse.

Dans le cadre de leur politique environnementale, les **communes de Montargis et de Saint-Jean de Braye** se sont investies dans la réalisation d'un IBC. Un partenariat avec Loiret Nature Environnement sur 2 ans a permis d'établir un **état des lieux de la richesse faunistique et floristique de certains sites clés des deux communes**.

Montargis et Saint-Jean de Braye sont toutes deux situées entre des espaces forestiers et des cours d'eau qui représentent des éléments clés de la Trame verte et bleue. Leurs espaces urbains offrent plusieurs sites naturels d'intérêt écologique ainsi que des zones rurales et forestières préservées.

Récemment restitués aux habitants, les résultats de ces deux IBC révèlent l'importance de **préserver ces espaces de nature au sein de la matrice urbaine**. Les observations ainsi que les échanges qui ont ponctué les inventaires ont contribué à initier de nouvelles pratiques vers une **gestion plus durable des espaces** et une prise en compte plus forte de la biodiversité dite « ordinaire ».

Les observations sur Montargis :

- 331 espèces végétales
- 213 espèces d'insectes
- 5 espèces d'amphibiens
- 4 espèces de reptiles
- 64 espèces d'oiseaux
- 9 espèces de chiroptères

Les observations sur Saint-Jean de Braye :

- 316 espèces végétales
- 268 espèces d'insectes
- 6 espèces d'amphibiens
- 3 espèces de reptiles
- 114 espèces d'oiseaux
- 11 espèces de chiroptères ●



Le Trèfle fraise est une espèce nectarifère à floraison tardive. Espèce urbaine discrète mais très commune, elle permet d'apporter des ressources aux pollinisateurs en fin de saison. Ici une abeille butinant un tapis de trèfle en plein cœur du centre-ville de Saint-Jean de Braye.



Tabac d'Espagne (Montargis)



Hibou des Marais (Montargis)

Septembre
Décembre
2019
N° 48



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Edito

Un Festival de Loire en demi-teinte

La 9^{ème} édition du Festival de Loire, qui s'est déroulée du 18 au 22 septembre, vient de s'achever.

La réserve naturelle de Saint-Mesmin était à nouveau à l'honneur, avec un stand localisé dans les jardins de la Charpenterie, comme lors de l'édition précédente. Le Pôle Loire Côté Nature, constitué également d'autres structures, telles que l'ASELQO, Centre Sciences, la Fédération des Maisons de Loire et le CPIE de Touraine, a ainsi accueilli scolaires et public familial durant 5 jours.

Durant 3 jours, plus de 300 enfants sont venus sur le stand de notre association, découvrir les arbres du bord de Loire et les réserves naturelles de France et leurs missions. Ces ateliers, dirigés par nos animateurs et animatrices et par Didier Papet, administrateur de LNE, ont rencontré un franc succès. Espérons que cela donne envie aux enseignants de monter des projets d'éducation à l'environnement pour venir observer la nature sur le terrain !

La suite de cette nouvelle édition du Festival a été plus mitigée. L'absence de signalétique depuis les quais, la sécurité renforcée aux abords de la Place de Loire et la pluie du dimanche, n'ont pas permis d'avoir le public espéré pour les soirées et surtout pour le week-end.

Néanmoins, comme à chaque fois, les échanges avec le public ont été intéressants, l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir notre association et nos activités, comme les sorties de l'agenda. Mais la fréquentation est restée modeste, bien en-dessous de celle de l'édition précédente.

On peut bien sûr le regretter au regard de l'énergie dépensée pour cet événement, ce qui sera évoqué dans le bilan avec les partenaires et la ville d'Orléans.

Mais on peut aussi se féliciter du dynamisme de notre association, avec une **vingtaine de bénévoles qui se sont relayés toute la semaine** dans une ambiance conviviale, pour renforcer l'équipe de permanents. **Un grand merci à eux, ainsi qu'à Didier Papet**, dont l'investissement a été sans faille avant et pendant le Festival !

Rendez-vous maintenant en 2021 !



© LNE



© LNE

Je me présente, **Martin MARCHAND**, 17 ans, nouvel apprenti au sein de l'équipe de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour les deux prochaines années.

Je prépare un **BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance**, à la Maison Familiale Rurale de La Ferté-Bernard, dans la Sarthe. Je viens de Moselle, à la frontière allemande. Je serai présent dans l'équipe de la réserve par période de 3 semaines, en alternance avec des périodes de cours à la MFR. J'ai l'ambition de devenir garde de réserve naturelle. Cet apprentissage est donc un parfait tremplin pour atteindre cet objectif !

Au cours de cette première semaine au cœur de l'association Loiret Nature Environnement, j'ai pu découvrir l'équipe des salariés qui l'anime, riche de connaissances dans des domaines aussi intéressants que variés.

De plus, grâce à la bonne ambiance qui y règne et à la sympathie de l'équipe, j'ai pu très facilement m'intégrer. Enfin, j'ai pu découvrir les magnifiques paysages de la réserve et quelques facettes de la riche biodiversité qu'elle abrite. C'est donc dans ce formidable contexte que je vais évoluer ces deux prochaines années. J'ai hâte de découvrir la suite ! ●

SERENA, la base de données naturalistes des réserves naturelles

SERENA est la **base de données** utilisée par l'équipe de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, elle est développée par Réserves Naturelles de France. A la fin de l'année 2018, nous avons saisi **37 460 données de faune et de flore observées dans la réserve ou ses abords**.

Nous l'alimentons avec des observations aléatoires faites au fil de nos tournées de surveillance, de nos sorties de sensibilisation du public et de nos suivis scientifiques. Pour certains groupes d'espèces plus ardues à déterminer (insectes, champignons, bryophytes...), nous faisons appel aux compétences de spécialistes, pour approfondir la connaissance des domaines encore méconnus ou pour mieux connaître les effets d'un mode de gestion (fauche, pâturage...) sur des secteurs où des enjeux de préservation ont été identifiés.

Cette base de données permet d'avoir à la fois une image de la connaissance faunistique et floristique de la réserve à un moment donné, mais aussi de conserver la mémoire des observations et de comparer les évolutions sur le long terme.

Depuis cet été, deux bénévoles, Micheline et Stéphanie, nous aident efficacement dans la mise à jour de la base, un outil indispensable à la bonne gestion de la réserve naturelle. Un grand merci à elles !

Ces données participent aussi, à l'échelle nationale, à une **meilleure connaissance des espèces** qu'abritent les réserves naturelles de France. Un court document de synthèse est paru récemment et consultable ici :

<http://www.reserves-naturelles.org/publications/le-patrimoine-naturel-en-france-et-dans-les-reserves-naturelles-etat-des-lieux>



Bouscarle de Cetti - séance de bagueage



Localisation des observations de Bouscarle de Cetti dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin

Le 24 juillet dernier, par une température caniculaire, nous avons eu la visite d'**Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat** auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire. Cette visite s'est déroulée à Mareau-aux-Prés, dans le cadre de la création de l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)**, fusion de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Agence Française de la Biodiversité. Les représentants de ces deux établissements étaient bien entendu à la manœuvre

pour présenter les missions réalisées par leurs agents, telles que le suivi des mammifères aquatiques, la police de l'environnement, les suivis de la qualité des eaux... En fin de sortie, le nouveau logo de l'OFB a été dévoilé. La réserve naturelle a donc essentiellement servi de cadre, très apprécié par les participants, à cet événement. Ce fut aussi l'occasion de bons échanges avec les acteurs locaux et d'un beau coup de projecteur sur la réserve naturelle de Saint-Mesmin ●



© E. Pineau



© C. Bureau

Et pendant ce temps à la Maison de la Nature et de l'Environnement...

Durant l'été, une partie du grenier de la MNE a fait l'objet de travaux d'isolation et de réaménagement.

Cet espace qui permettait de stocker des archives et du matériel divers a été entièrement vidé avant l'intervention : l'occasion de réaliser un grand tri...

Plusieurs bénévoles se sont investis dans la lourde tâche d'organiser et optimiser le classement des documents conservés. **Un grand merci à eux !**

Merci également à Didier Papet d'avoir poursuivi les travaux d'aménagement, car désormais en lieu et place d'un grenier encombré et poussiéreux, c'est un vrai espace de travail supplémentaire qui peut accueillir des réunions. Une prochaine étape de travaux d'isolation devrait être planifiée en 2020 ●



© LNE



© LNE

La recherche des tritons en Beauce et dans le Gâtinais

L'association étudie depuis 2011 la répartition des différentes espèces d'amphibiens connues dans le département.

Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'Ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, le Gâtinais de l'Est en 2016 et le Berry en 2017 et enfin l'Est orléanais en 2018. Il y a, un peu moins d'un an, nous avons mis en évidence, lors d'une synthèse de l'ensemble des données biodiversité du département, des secteurs de Beauce et du Gâtinais comportant un faible nombre de données de tritons et de salamandres (cf. lettre d'info 46). Il est donc apparu intéressant d'effectuer des prospections complémentaires dans ces secteurs afin de combler ces lacunes.

C'est dans ce but que 11 mailles ont été sélectionnées cette année pour y mener un inventaire des urodèles ; au total, 72 points d'eau ont fait l'objet d'une prospection par les chargés d'étude de l'association et une équipe de bénévoles.

5 espèces d'urodèles sur les 6 présentes dans le département ont été contactées, parmi elle **une espèce inédite** pour le secteur de l'étude, **le Triton ponctué**, une espèce en régression à l'échelle du département et de la région et inscrite sur la liste rouge régionale en tant qu'espèce **menacée de disparition**. Cette espèce a été observée à trois reprises sur le secteur de l'étude. **Le Triton**

crêté, une autre espèce inscrite sur la liste rouge régionale, a également été contacté à deux reprises en Beauce, où cette espèce n'avait jamais été vue jusqu'à présent. Sans oublier bien sûr **le Triton alpestre** vu à Chevilly à proximité de la forêt d'Orléans. Seul **le Triton marbré** reste absent du secteur, mais cela n'est guère étonnant, car s'agissant d'une espèce forestière, les grandes étendues ouvertes de la Beauce et du Gâtinais lui sont peu favorables !

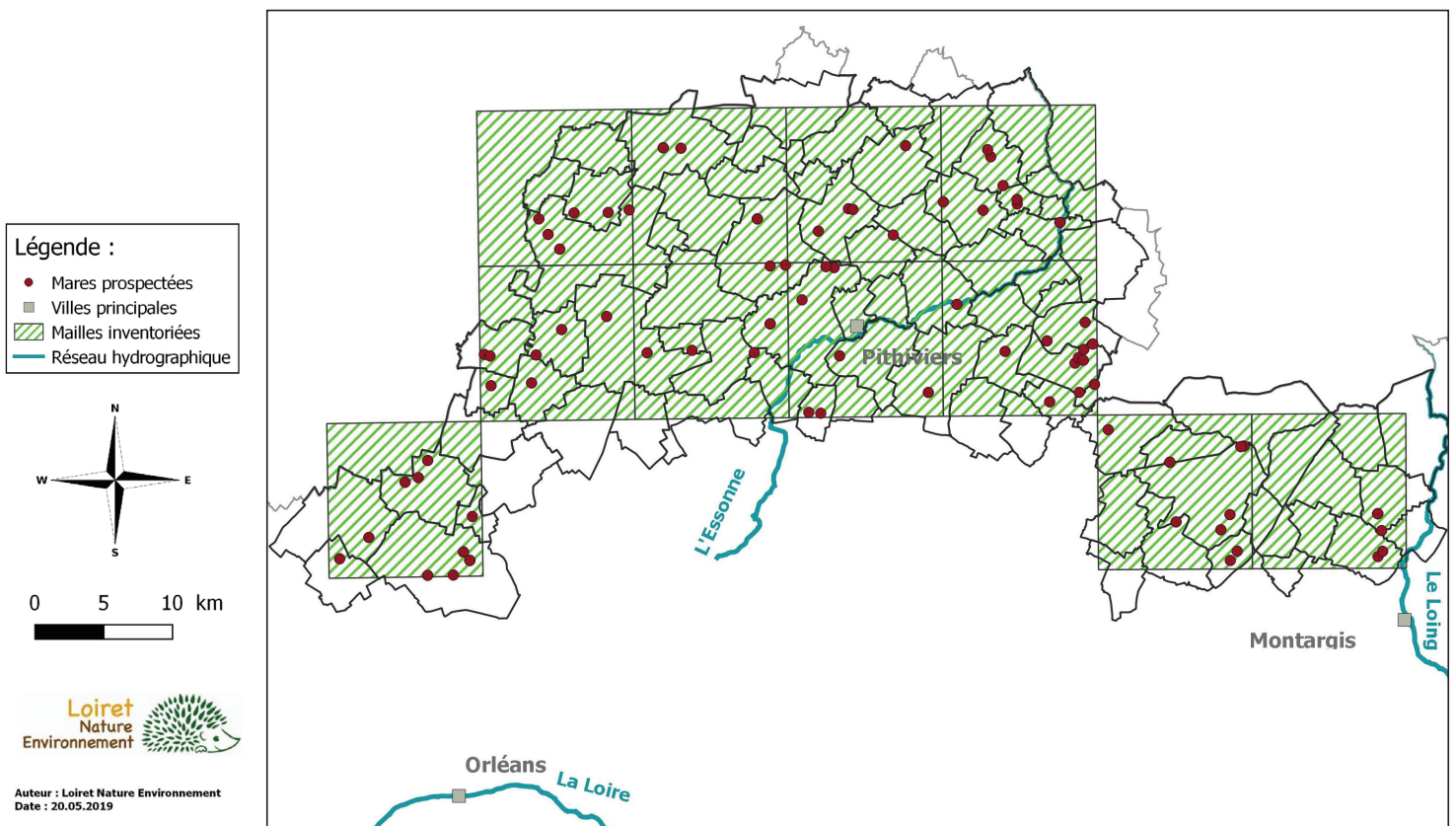
L'année prochaine LNE souhaiterait poursuivre ces inventaires complémentaires des urodèles en Beauce dunoise ou petite Beauce, à l'est du département, une autre région où subsiste un manque important de données ! ●



© Wikimedia Commons

Triton ponctué

Inventaire complémentaire des amphibiens de la Beauce et du Gâtinais - Mares prospectées



La recherche des tritons en Beauce et dans le Gâtinais



© Wikimedia Commons

Triton crêté



© K. Billard

Mare abritant à la fois du triton ponctué et du triton crêté, commune de Bordeaux-en-Gâtinais.

La partie de cache-cache avec le Pélobate brun continue !

La conservation du Pélobate brun est un enjeu majeur à échelle de la région. Depuis 2011, c'est LNE qui a en charge d'effectuer le suivi de cette espèce particulière d'amphibien fouisseur menacée d'extinction en France.

Suite au rachat du site par le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire en 2017, des actions de conservation ont été mises en place, afin de favoriser la population de Pélobate brun. Ainsi, ont eu lieu en 2018 des **travaux de restauration et de créations de mares**, devant servir de lieux de reproduction pour le pélobate.

Fort de ces années d'expérience dans le suivi de cette espèce, **LNE a poursuivi le suivi du Pélobate brun en 2019** afin également d'évaluer sur le long terme l'impact des travaux effectués.

L'ensemble des mares du site, soit 19 au total, ont donc été suivies régulièrement entre mars et juin à l'aide d'un hydrophone (dispositif d'écoute du chant du Pélobate brun mâle sous l'eau).

Les résultats sont hélas sans appel, **l'espèce ne s'est pas reproduite cette année**. L'une des raisons potentielles



© K. Billard



© A. Berger

2 Pélobates bruns observés en 2019, photo de gauche individu mâle. Photo de droite individu femelle

La partie de cache-cache avec le Pélobate brun continue !

expliquant cette absence de reproduction, serait le non-remplissage des mares en début d'année ayant notamment conduit à un assèchement précoce de celles-ci dès les mois de mai-juin.

Face à ce constat, la décision a été prise de poursuivre l'étude en mettant en place des prospections terrestres nocturnes en groupe, afin de multiplier les surfaces prospectées, et augmenter nos chances de **trouver des individus en déplacement**. 2 pélobates ont ainsi pu être observés fin juin, lors d'une soirée chaude, montrant que les pélobates n'ont tout de même pas déserté le site.

En complément des sorties nocturnes qui vont se poursuivre cet automne, **quatre barrières-pièges ont été posées** début septembre avec l'aide de nombreux bénévoles, sur des secteurs stratégiques du site du conservatoire, afin d'essayer d'**établir les corridors biologiques de l'espèce sur le site**. En espérant pouvoir en tirer quelques enseignements intéressants...●



© E. Noraz



© E. Noraz

Barrière-piège en croix posée sur un fossé

Des sites de grand intérêt écologique au cœur de la Métropole d'Orléans

Mi-septembre s'est achevée l'importante étude que nous menions depuis près de deux ans sur la **Métropole d'Orléans**. Il s'agissait d'établir une stratégie d'inventaires de la biodiversité puis d'élaborer les plans de gestion de **cinq sites sélectionnés**, soit peu connus (faible nombre de données), soit menacés par des projets urbanistiques.

Les sites suivis étaient les suivants : site de Champillou (127 ha) à Marigny-les-Usages, de Coquille-la Gerberie (111 ha) à Saint-Jean de Braye, de Pont-aux-Moines (19 ha) à Mardié/Chécy, de Moque-Baril (148 ha) à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et de la Brossette (56 ha) à Chanteau.

Ces cinq sites avaient été sélectionnés préalablement grâce à une importante compilation de données (faune et flore mais aussi pressions et impacts, tels que projets urbanistiques, infrastructures, obstacles aux déplacements...).

Deux sites étaient directement concernés par des projets de développement urbain (Champillou par l'extension du Parc technologique d'Orléans-Charbonnière et La Brossette par l'extension de lotissements), les autres ont été sélectionnés car des lacunes dans la connaissance étaient évidentes.



Scille à deux feuilles

Les inventaires naturalistes ont duré un an, de juin 2018 à juin 2019 : flore, habitats naturels, insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux et chauves-souris ont été méthodiquement recensés. Les indices de présence de mammifères terrestres ont également été notés. L'étude a été menée avec le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) pour les chauves-souris et le Laboratoire d'Eco-entomologie d'Orléans pour les insectes, les salariés de LNE prenant en charge les autres groupes.

Tous les sites se sont révélés très intéressants, certains abritent même une **biodiversité exceptionnelle**, comme celui de Marigny-les-Usages, avec 62 espèces patrimoniales sur 581 au total, la moitié d'entre elles étant liées aux boisements. Un coléoptère saproxylique (qui vit aux dépens du bois mort) inconnu pour la région, *Lissodema cursor*, y a été découvert et la Scille à deux feuilles, *Scilla bifolia*, magnifique petite étoile bleue fleurissant en sous-bois au printemps, y a été retrouvée alors qu'elle n'avait plus été observée à Marigny depuis le 19^e siècle.

Grand capricorne, punaise rarissime, coléoptère rare consommateur de champignon, Triton ponctué, orchidées, Chevêche d'Athéna, Alouette lulu, onze espèces de chauves-souris... l'étude a une nouvelle fois démontré **l'intérêt d'inventaires approfondis sur des secteurs choisis pour améliorer la connaissance** : 2 152 données ont été générées dans le cadre de l'étude.

Des plans de gestion ont été établis et des mesures de réduction d'impact et de compensation ont été préconisées pour le site de Champillou, directement concerné par l'extension de la ZAC, afin de préserver les milieux et les espèces les plus fragiles.



© J.D. Chapelin Viscardi

Lissodema cursor

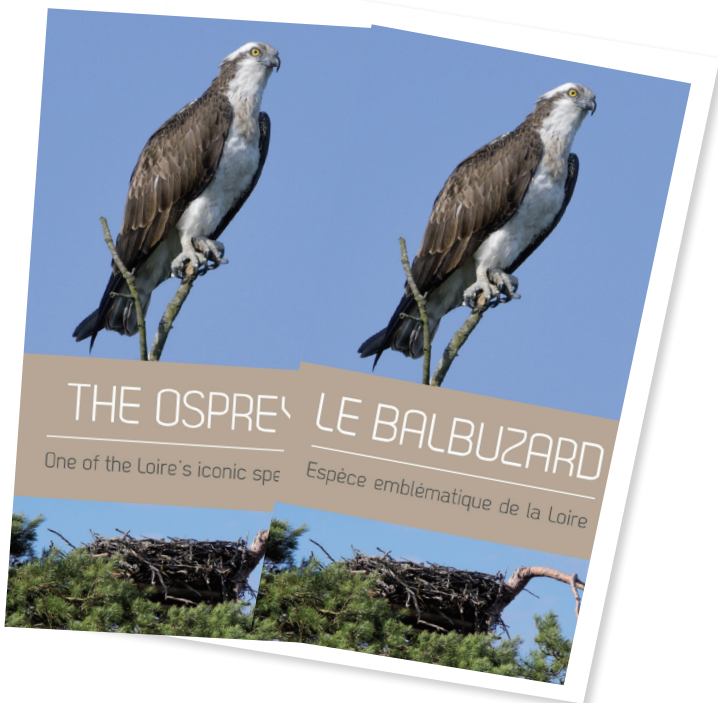
Orléans Métropole dispose dorénavant d'un outil performant pour pouvoir concilier au mieux la préservation de sa biodiversité et l'inévitable développement urbanistique de son territoire. Des contacts bilatéraux vont désormais avoir lieu entre les communes et les services de la Métropole dans les mois à venir afin de mettre en œuvre, progressivement, les plans de gestion proposés ●



C'est maintenant chose faite : **le nid du Ravoir est visible en ligne.** Depuis 2017, vous avez pu suivre l'évolution du

grand projet partenarial que nous avons lancé avec l'ONF, Rte et la Ville d'Orléans (MOBE) pour dynamiser l'accueil du public au Ravoir et la sensibilisation autour du Balbusard pêcheur.

Le projet comportait l'installation de caméras sur trois nids (deux nids sur pylônes Rte et le nid bien connu de l'étang du Ravoir), la création d'un site Internet destiné à recevoir les images, le renforcement de la signalétique en forêt et l'édition d'une nouvelle brochure sur l'espèce (bilangue !).



La nouvelle caméra a été installée en février 2018, pendant la seule semaine de l'année où il avait abondamment neigé et gelé. Heureusement, le prestataire choisi était originaire des Alpes et n'a pas été dérangé par ces conditions climatiques exceptionnelles. Puis il fallut encore attendre plusieurs mois pour que les images prises par la caméra du Ravoir soient accessibles en ligne (choix d'un opérateur et d'un abonnement permettant d'émettre un gros volume de données en continu). Pour le début de la saison 2019, les images étaient enfin visibles sur nos écrans. Nous avons donc pu, malgré quelques bugs de la caméra, **suivre la reproduction du couple du Ravoir** jusqu'au départ du mâle à la mi-septembre.

Le site internet www.objectifbalbusard.com permet, en plus des images en direct des trois caméras, de découvrir une rubrique « **Carnet de bord** » qui présente un commentaire régulièrement actualisé des images en

direct ; une rubrique « **Espèce** » qui vous permet de tout savoir sur la biologie et l'écologie du balbusard et une rubrique « **Etudes et recherches** » où sont listées toutes les publications des acteurs de la protection de l'espèce en région Centre-Val de Loire. Vous pourrez également tout savoir sur les partenaires du projet, sur le making off et aurez accès à une « **balbuthèque** » où sont compilées les plus belles images et vidéos.

Les personnes les plus heureuses de pouvoir suivre en direct et à distance la reproduction au Ravoir étaient les **naturalistes espagnols**. Pourquoi ? Parce que cette année, c'est Panchita, une femelle baguée en Galice en février 2011, qui s'est accaparé le nid du Ravoir ! La belle espagnole niche en forêt d'Orléans depuis sept



© F. Coulton

Panchita

ans mais elle n'avait jamais réussi à s'installer sur ce nid, soigneusement défendu par la femelle 02 puis par Zora. En mars 2019, la femelle Zora n'étant pas rentrée de migration, la voie était libre et Panchita s'est appariée avec le mâle 6A. **Deux jeunes sont nés** à la mi-mai et ont pris leur envol au début du mois de juillet mais le premier a rapidement disparu sans que l'on sache ce qu'il lui était arrivé. Le second a passé son été au bord de l'étang et a dû partir en migration aux alentours de la mi-août (il n'a plus été observé sur le nid à partir du 12/08).

Ailleurs en forêt, sur les 38 sites suivis par notre équipe de bénévoles, en liaison avec Rolf Wahl qui continue à assurer le baguage des jeunes, **25 couples se sont reproduits**, dont 21 avec succès, et **48 jeunes sont nés**. Dix jeunes ont été prélevés dans le cadre du programme de translocation mené par le Marais d'Orx dans les Landes. Tous les jeunes ont pris leur envol, sauf deux qui sont décédés.

Nous avons continué à accueillir le public au Ravoir comme chaque année, jusqu'à la fermeture de la forêt le 18 juillet pour cause de risque d'incendie ●

Objectif Zéro déchet : faisons plus, jetons moins !



13 familles adhérentes de l'association se sont engagées vers le Zéro Déchet début 2019.

Le défi « Objectif Zéro déchet » leur avait été lancé en février.

Après une réunion de présentation du défi et une visite de l'Unité de Traitement des Ordures Ménagères de Saran, les familles se sont lancées dans la **pesée de leurs poubelles** (déchets ménagers non recyclables, multi-matériaux recyclables, verre et compost).

5 ateliers leur ont aussi été proposés pour découvrir et partager des astuces, recettes de cuisine ou recettes pour préparer ses propres produits ménagers ou d'hygiène.

Nous les avons réunies pour la dernière fois le 14 juin pour leur annoncer les résultats et... **nous avons été ébahis par leurs efforts !**

Julien et ses colocataires (6 adultes et 3 enfants) pointent tout en haut du podium avec seulement **133 grammes de déchets produits par jour et par habitant** (alors que la moyenne française est d'environ 1 kilo) et une réduction de près de 70% de leurs déchets sur la période du défi ! Globalement, **le poids des poubelles des participants a diminué de 35% en moyenne**, et même de 50% pour ce qui est de leur poubelle de déchets ménagers non recyclables.

Nous cherchons désormais de nouveaux partenariats pour relancer ce défi en 2020 et nous adresser à un plus large public ●



© LNE

Finale de l'Objectif Zéro déchet

Objectif Climat 2030 : 4 villes pilotes se lancent avec LNE

L'association travaille depuis fin 2017 avec notre réseau associatif régional, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, pour accompagner les collectivités volontaires dans l'élaboration de leur **stratégie d'adaptation aux changements climatiques**.

Un nouveau programme d'accompagnement des communes a été lancé : « **Objectif Climat 2030** » dont voici le logo



Cette action - que nous préparons depuis presque deux ans - rentre enfin dans le concret avec l'engagement des **4 premières communes : Aillant-sur-Milleron, Le Charme, Donnery et la commune nouvelle du Malesherbois**.

Quatre collectivités aux profils différents où nous nous

réjouissons de mettre en œuvre cette nouvelle démarche visant à améliorer la résilience de leurs territoires lors d'évènements climatiques extrêmes déjà connus et amenés à s'amplifier dans les années à venir.

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face aux changements climatiques, est la **préservation de la ressource en eau**.

Des plans d'actions seront ainsi adoptés par les communes dans les mois à venir pour agir sur la **désimperméabilisation des sols**, la **végétalisation des villes** et les **économies d'eau**.

Une **charte d'engagement** de réalisation des actions Objectif climat 2030 sera également signée par les communes à l'issue de la période d'accompagnement de 2 ans.

Tout comme pour le programme Objectif zéro pesticide, la Région Centre-Val de Loire et Les Agences de l'Eau sont des soutiens financiers majeurs du projet ●

Salon Terre Naturelle - du 19 au 21 octobre 2019

L'association sera présente au **Salon Terre Naturelle qui se tiendra du 19 au 21 octobre au Chapit'O** à Fleury-les-Aubrais (situé au stade de la Vallée en raison de la démolition du Parc des Expositions et de la construction du nouvel équipement CO'Met).

Notre stand sera entièrement dédié aux changements climatiques et aux actions d'adaptation nécessaires à mettre en place dès aujourd'hui.

Vous pourrez notamment y découvrir notre nouvelle brochure et un nouveau jeu « Objectif Climat 2030 ».



Une conférence sera également tenue sur cette thématique le **dimanche 20 octobre à 14h** ●



Bienvenue dans mon jardin au naturel



39 jardins ouvraient leurs portes les 15 et 16 juin derniers à l'occasion de la 9^{ème} édition du week-end portes-ouvertes « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** ».

Les amateurs du jardin ont de nouveau été au rendez-vous avec **près de 2000 visiteurs** qui ont pu découvrir des techniques et astuces pour jardiner au naturel et accueillir la biodiversité.

Nous remercions l'ensemble des jardiniers ayant ouvert leurs portes et et qui ont, par ailleurs, apprécié les échanges avec les nombreux visiteurs.

2020 marquera les 10 ans de cet évènement. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au mois de juin prochain pour fêter cet anniversaire pour lequel nous espérons réunir un maximum de jardins déjà ouverts lors des éditions précédentes, mais aussi de nouvelles pépites à découvrir !

A cette occasion, **les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau** seront à l'honneur pour aborder les différentes façons de faire face aux sécheresses récurrentes et aux changements climatiques ●

